

....., le 24 juin 2007



**CLUB**

**Objet : mutation « hors période » de .....**

**Monsieur le président,**

La commission régionale de qualification vient de prononcer la mutation « hors période » de .....

Ce dossier contient une autorisation du président du club quitté pour seul justificatif.

Nous attirons votre attention sur le fait que si un tel document peut être pris en compte à l'occasion d'une mutation « hors période », il ne permet pas, en cas de décision positive, à son bénéficiaire de pratiquer en compétition nationale ou dans une division permettant l'accès à une compétition nationale (article 52 § 4 des règlements fédéraux).

Pour les ligues d'Outre-Mer d'évoluer dans la plus haute division régionale.

Cette disposition s'applique donc pour ..... qui ne pourra jouer en compétition nationale ou à dans une division donnant accès à une compétition nationale au cours de la saison 2007/2008.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.

Copie : COC